



## Comité Consultatif des Services aux EHDA A

### Procès-verbal

Rencontre du mercredi 2 novembre 2016  
au 55, rue Court à Granby, au local 108 à 19 h

#### Présences

##### Parents

Auger, Marilyn

Banville, Valérie

Boulet, Josée

Carrière, Geneviève

Chabot, Gilles

Davignon, Kaina

Dontigny, Mélanie

Filion, Simon

Foisy, Josée

Griffith, Herby

Hébert, Caroline

Huard, Mélanie

Lambert, Suzie

Lussier, Hélène

McDuff, David

Ménard, Sara

Richard, Isabelle

Robitaille, Mélissa

Roy, Stéphanie

##### Organismes

Bonneau, Lynda – représentante SÉ

Blanchard, Josée – personnel professionnel

Charbonneau, Claudie- CRDI

Chaussée, Jean- CIUSS Estrie

Mousseau, Saskia – représentante directions

#### Absences

Lareault, Isabelle - parent

D'Amour, Marie-France - CMR

#### Postes non comblés

Représentant CSN

Représentant enseignant

#### Invités

M. Carl Morissette, direction des Services éducatifs et direction générale adjointe

M. Éric Racine, direction générale par intérim

#### 1. Accueil et mot de bienvenue

Josée Foisy accueille les membres à 19 h 5. Le quorum est atteint.

## **2. Adoption de l'ordre du jour**

La lecture du procès-verbal est effectuée. Kaïna Davignon propose et Isabelle Richard appuie l'adoption de l'ordre du jour.

## **3. Adoption du procès-verbal du 28 septembre 2016**

Suzie Lambert précise que la façon de faire citée au point 4 n'est pas habituelle dans les comités. L'adoption du procès-verbal est faite avec deux modifications. Kaïna Davignon propose et Saskia Mousseau appuie l'adoption du procès-verbal.

## **4. Suivi au procès-verbal**

Le suivi a été fait au point 3.

## **5. Présentation du document en réponse au sous-comité Recommandations**

M. Carl Morissette présente le document que les Services éducatifs ont rédigé en réponse au rapport du sous-comité des recommandations de l'année dernière. Il fait un suivi sur les problématiques et interrogations qui avaient été présentées. Les membres posent des questions.

## **6. Présentation de Éric Racine**

M. Éric Racine, directeur général par intérim, explique les modifications qu'il instaure au sein du CCSEHDAA, disant s'appuyer sur un jugement d'une autre commission scolaire. La condition existante pour être membre parent – un enfant avec un plan d'intervention – a été modifiée par la direction générale. M. Racine a signé une lettre envoyée à tous les membres du comité et aux commissaires et qui donne de plus amples explications sur ce sujet (s'y référer au besoin).

*Voici un résumé des modifications qu'il présente :*

Dès maintenant, la présidence, le représentant au Comité de parents et le commissaire parent qui seront élus devront avoir des enfants avec des codes et pas uniquement un plan d'intervention. Il nous transmet les noms des personnes qui correspondent à ces critères. De plus, à l'avenir, la CSVDC exigera que les membres votant du comité aient des enfants avec des codes, à l'exception des codes 12 et 21, car ils ne génèrent pas de sommes d'argent du Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur. Il réduira également le nombre de parents membres du CCSEHDAA de vingt (ce qui était admis depuis plusieurs années) à quinze membres ou moins pour la prochaine année.

Les membres posent de nombreuses questions à M. Racine : sur la définition des « EHDAA » à la CSVDC, sur la nécessaire diversité des parents au sein du comité,

sur la manière dont la décision a été prise de manière unilatérale, sur la légalité d'une telle décision, etc. Les parents sont tous mécontents de cette modification et s'expriment à ce sujet.

## **7. Élection des postes demeurés vacants : président et représentant et substitut au Comité de parents**

Mme Valérie Banville est nommée directrice d'élection.

Mme Suzie Lambert et M. Herby Griffith se proposent à la présidence. Mme Lambert se retire. M. Griffith est élu à l'unanimité.

Mme Sara Ménard est élue à l'unanimité en tant que représentante au Comité de parents. Mme Marilyn Auger est élue à l'unanimité en tant que substitut à la représentante au Comité de parents. Toutes deux sont élues à l'unanimité.

## **8. Frais de déplacement**

Prochaine séance.

## **9. Services extraterritoriaux**

Prochaine séance.

## **10. Sous-comité interne**

Le comité met sur pied un sous-comité interne qui aura le mandat de réfléchir à la question des changements que la CSVDC apporte au CCSEHDAA, de valider les informations de toutes les manières utiles et de prendre les mesures nécessaires afin de faire entendre la volonté des membres du comité. Suzie Lambert en fait la proposition, appuyée par Valérie Banville. Mélanie Huard demande le vote. Accepté à l'unanimité. Hélène Lussier, Mélanie Huard, Suzie Lambert, Gilles Chabot, Simon Fillion, Kaïna Davignon, Herby Griffith, David McDuff et Valérie Banville font partie du sous-comité.

Mélanie Huard propose que le comité se positionne. Valérie Banville appuie la demande. La proposition est celle-ci : « À ce jour, avec les informations dont nous disposons, est-ce que le comité est en accord ou en désaccord avec les changements imposés au mode de fonctionnement du CCSEHDAA par la commission scolaire? » Tous les membres parents sont en désaccord avec les changements au mode de fonctionnement du CCSEHDAA. Dans l'ensemble du comité, incluant les organismes membres du CCSEHDAA, il y a 20 membres en désaccord avec les changements imposés et 3 abstentions.

## **11. Correspondance**

Josée Foisy nous fait part des courriels reçus par le biais des Services éducatifs, dont certaines personnes intéressées à faire partie du comité.

## **12. Mot de la déléguée et de la commissaire EHDAA**

Il y aura une réunion conjointe à 18 h 30 le 8 décembre à la CSVDC. Cette rencontre, qui implique le Conseil des commissaires, le Comité de parents et le CCSEHDAA, servira à discuter de certains enjeux (à déterminer).

## **13. Divers**

Mme Mélanie Huard demande que le comité s'occupe des coûts d'une conférence offerte par la FCPQ, accepté à l'unanimité.

## **14. Levée de l'assemblée**

Adoptée à l'unanimité.

Valérie Banville, secrétaire

Herby Griffith, président